

VILLE D'ARBOIS

DEPARTEMENT DU JURA

DEL 26.02.23-20

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 FEVRIER 2026

Nb de membres du Conseil municipal : 23	PRESENTS : Mme DEPIERRE, Maire, Mme REGALDI, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT-GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, BAILLY, LAMY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT-CHANEY, MM. MARTI, BRUNIAUX, MEYNIER, Mme VERNIER, M. JABER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux. ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : Mme CALONNE pouvoir à Mme CHATEAU, Mme LAMY pouvoir à Mme BRIOT-GAIDIOZ ABSENT : M. POULET SECRETAIRE DE SEANCE : M ROBERGET Philippe
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 20	
Nb de procurations : 2	
Convocation du : 10 / 02 / 2026	

DÉLIBÉRATION N° 20 :

Vote du budget primitif 2026 du budget principal « Ville »

Mme la Maire propose le budget primitif 2026 du budget principal « Ville ».

Après avis favorable de la commission des finances du 5 février 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité (3 abstentions), décide :

- **DE DONNER** acte de la présentation faite,
- **D'APPROUVER** le budget primitif 2026 du budget principal « Ville », voté par chapitre, lequel peut se résumer ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	6 860 561 €	6 860 561 €
INVESTISSEMENT	3 904 661 €	3 904 661 €

- **D'AUTORISER** Mme la Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes : 7.5 %
- **DE DIRE** que la présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le département et publiée dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Pour copie certifiée conforme au registre,

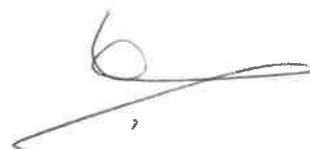
Arbois, le 2 mars 2026

La Maire,



Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,



Philippe ROBERGET